…l’ennemi est celui qui vit hors de la cité et ne reconnaît, ni en qualité d’allié, ni en qualité de sujet, le gouvernement qu’elle a institué. Ce n’est pas la haine en effet qui confère la qualité1 d’ennemi de l’Etat, c’est le droit qu’à la cité contre lui, et à l’égard de celui qui ne reconnaît l’Etat constitué par elle par aucune sorte de contrat, la cité a le même droit qu’à l’égard de celui qui lui a causé un dommage : elle pourra donc à bon droit, par tout moyen à sa portée, le contraindre de se soumettre ou de s’allier à elle.

 Enfin le crime de lèse-majesté2 n’est possible qu’à des sujets et des citoyens qui, par un pacte tacite ou exprès, ont transféré la totalité de leur droit à la cité ; et l’on dit qu’un sujet a commis ce crime, quand il a tenté de ravir3 pour une raison quelconque, ou de transférer à un autre, le droit du souverain. Je dis *quand il a tenté*; car si la condamnation devait suivre la commission4 du crime, la cité la plupart du temps s’efforcerait trop tard de condamner, le droit étant déjà acquis ou transféré à un autre. Je dis ensuite absolument *celui qui pour une raison quelconque a tenté de ravir le droit du souverain5* ; qu’un dommage doive s’ensuivre en effet pour l’Etat ou au contraire qu’il doive en recevoir le plus clair accroissement, cela ne fait à mes yeux aucune différence. Quelle que soit la raison de sa tentative, il y a eu lèse-majesté et il est condamné à bon droit. […] Puisqu’en effet l’Etat doit se conserver et se diriger par le seul conseil du souverain, et que, par un pacte liant absolument sujets ou citoyens, ce droit appartient au seul souverain, si un individu, de sa propre décision et à l’insu du conseil souverain, a entrepris l’exécution d’une affaire publique, quand bien même un accroissement certain en résulterait pour la cité, il a cependant violé le droit du souverain, a lésé la majesté et mérité condamnation.

Spinoza, *Traité théologico-politique*, ch.XVI, p.83-85.

Questions

1. Qu’est-ce qui, selon l’extrait ci-dessus, fait d’un individu un « ennemi de l’Etat ? Vous répondrez à cette question en expliquant la démonstration menée par Spinoza.
2. Qui sont les « ennemis » des différentes communautés (familles, cité, Etat) dans les œuvres au programme ? Qu’est ce qui leur confère cette « qualité » ; qu’advient-il d’eux ?
3. Propriété, statut.
4. Atteinte à l’autorité de l’Etat.

3- Dérober.

 4- Le fait de commettre un crime.

 5- La personne physique ou morale en qui réside la souveraineté, le pouvoir politique.